

# Réflexions sur la République du Surinam

**Gutenberg de Vilhena Silva**

TRADUCTION **Julien Hautefort**

DANS **OUTRE-TERRE 2015/2 N° 43**, PAGES 236 À 246

ÉDITIONS **L'ESPRIT DU TEMPS**

**ISSN 1636-3671**

**ISBN 9782847953343**

**DOI 10.3917/oute1.043.0236**

**Date de mise en ligne : 18/11/2015**

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-outre-terrez-2015-2-page-236?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour L'Esprit du temps.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Réflexions sur la République du Surinam<sup>1</sup>

**Gutemberg de Vilhena Silva<sup>2</sup>**

Le Surinam recouvre une superficie d'approximativement 163 000 km<sup>2</sup> ; c'est donc un petit pays du Nord de l'Amérique du Sud divisé en dix districts (cf. carte n° 1 *infra*) avec Paramaribo pour capitale. Il compte 534 189 habitants, une des plus petites populations de tout le continent, inégalement répartie sur les districts et présentant une macrocéphalie de sa capitale, même si ce phénomène tend à se modifier depuis les dernières décennies dans la mesure où d'autres districts comme Saramacca et Marowijne ont gagné en importance. Différents groupes ethniques se retrouvent dans sa démographie, surtout d'origine indienne, javanaise, créole et autochtone, mais il y a également des Arabes et des Chinois.

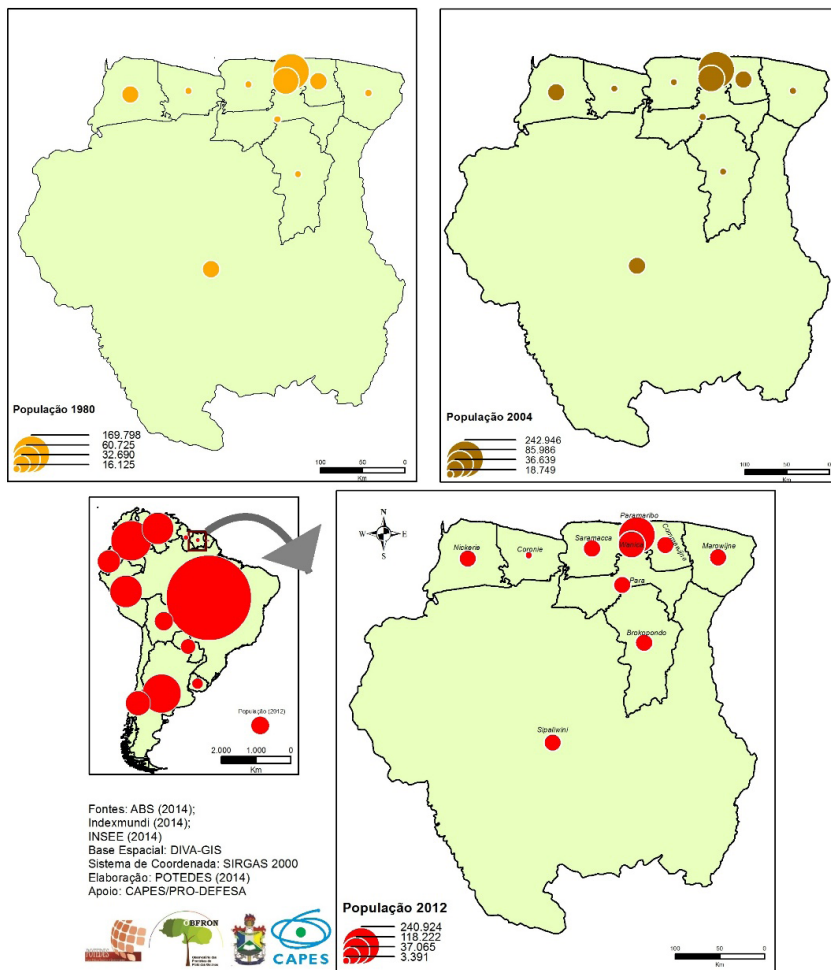
Bien que le néerlandais soit la langue officielle du pays – héritage de la colonisation –, l'anglais, le hindi et le *taki-taki* (dialecte créole anglais) prédominent aussi dans la communication orale et écrite du Surinam, ce qui résulte des migrations internationales et de la vigueur du lexique autochtone et quilombolo (noirs marons) qui fut intégré. Du point de vue du relief, il tient avec ses hauts plateaux, sa végétation amazonienne et sa riche faune du bouclier des Guyanes, des caractéristiques qu'il partage avec ses voisins régionaux.

---

1 Cet article résulte d'un financement de la Coordenação de Aperfeiçoamento do Pessoal de Nível Superior (CAPES) par le biais du projet Transfronteirizações na América do Sul: Dinâmicas Territoriais, Desenvolvimento Regional, Integração e Defesa nas Fronteiras Meridional e Setentrional do Brasil (décret n° 031/2013 Pró-Defesa/CAPES, code 42001013065P3).

2 Professeur à l'Universidade Federal do Amapá (UNIFAP), chercheur à l'Observatório das Fronteiras do Platô das Guianas (OBFRON) et coordinateur du groupe Políticas Territoriais e Desenvolvimento (POTEDES). Email: bgeografo@gmail.com

### Carte n° 1 : Évolution démographique du Surinam (1980, 2004, 2012)



Malgré la richesse du pays en ressources naturelles, le taux de pauvreté reste élevé. Les hauts niveaux de dette extérieure et de faibles institutions ont exercé et continuent à exercer une pression croissante sur les gouvernements, réduisant leur autonomie et leur interdisant de procéder à des choix bénéfiques sur le long terme. Toute une histoire d'accords avec les multinationales ont bien des fois provoqué des répercussions territoriales non soutenables et prédatrices, préjugant du caractère spécifique de la région du point de vue des richesses environnementales et accusant encore les niveaux d'inégalité et d'opportunités. Semblable configuration allait par

exemple entraîner une absence de planification en matière d'utilisation du territoire, favorisant la production et la commercialisation des stupéfiants illicites, l'exploitation illégale des minerais et du bois sans aucun contrôle technique non plus qu'une quelconque protection contre les menaces d'extinction.

## GÉOÉCONOMIE DU SURINAM DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL

Malgré une histoire fortement marquée par la dépendance de l'aide hollandaise depuis qu'il a atteint son indépendance en 1975, le Surinam a bénéficié pour son développement d'alternatives internationales, avec des partenariats bilatéraux et multilatéraux. Le pays est membre de diverses initiatives régionales comme l'Organisation des États américains (OEA), la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC), la Communauté caribéenne (CARICOM), l'Association des États de la Caraïbe (AEC) et il fait aussi partie de l'Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA).

En janvier 2011, le Surinam a adhéré à l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), la présidence de l'organisation revenant au président du pays, Desiré Bouterse de 2013 à 2015. Lors du sixième Sommet des Amériques à Carthagène en 2012, ce dernier allait proclamer que le rapprochement géoéconomique régional en Amérique du Sud pouvait inaugurer une *décennie des Amériques*<sup>3</sup>. Pour que s'améliorent les interactions régionales, le pays s'ancre dans des initiatives sud-américaines comme l'Iniciativa para la Integración de la Infraestructura Regional Suramericana (IIRSA).

Le Surinam est proche de ses 40 ans d'indépendance, mais même en suivant une politique du commerce extérieur très prolibérale et bien que celle-ci s'accorde avec la promotion, à l'intérieur, d'initiatives económico-commerciales de multinationales, il n'a pas encore été capable de se projeter individuellement sur le plan économique dans son milieu régional ni de le faire, au moins, en compagnie de partenaires appartenant à des blocs économiques comme c'est le cas de son voisin physique, le Guyana.

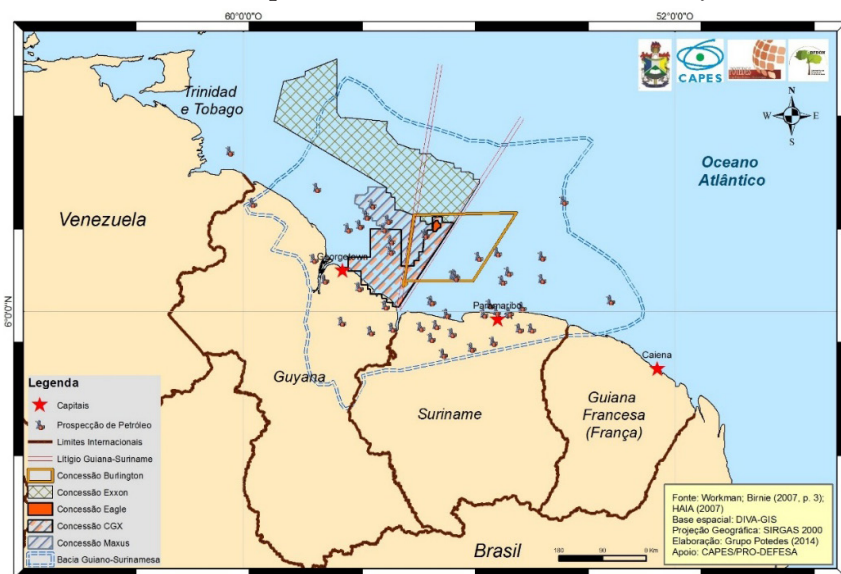
Avec une économie naissante et hautement dépendante des exportations de bauxite, de pétrole et d'or, soit approximativement 85 % du total des exportations et 25 % du PIB, le pays est doté d'un cadre économique fragilisé par la volatilité des prix sur le marché international, d'autant que l'exploration et la commercialisation

3 Cf. Adriana Erthal Abdenur, « South-South Cooperation in Suriname : New Prospects for Infrastructure Integration », Institute for the Integration of Latin America and the Caribbean (IDB-INTAL), n° 36, vol.17, janvier-juin 2013.

des minerais sont opérées par un capital étranger volumineux. De l'autre côté, l'industrie, majoritairement orientée vers la production de la mélasse, du rhum et du bois aggloméré, représente 23 % du PIB ; l'agriculture, notamment le riz, la banane, la cacahuète et les agrumes autour de 14 %<sup>4</sup>.

Le pays détient des ressources naturelles abondantes, et non seulement des minerais comme la bauxite et l'or mais encore des dépôts significatifs de fer, de manganèse et de métaux rares. Il a aussi de la production pétrolière offshore avec en perspective de grandes réserves encore non explorées<sup>5</sup> et d'autres déjà prospectées par des entreprises multinationales (cf. carte n° 2 *infra*). Soulignons que l'exploration de ces ressources naturelles s'accompagne rarement des précautions environnementales compatibles avec les préoccupations exprimées par la gouvernance des multinationales lors des forums internationaux où se discutent les problèmes écologiques des milieux amazoniens.

**Carte n° 2 : Réserves de pétrole et concessions dans le bassin Guyane-Surinam**



Bien qu'il soit situé géographiquement en Amérique du Sud et participe à différentes initiatives de coopération régionales, les relations commerciales du Surinam

4 Cf. Rafael da Silva Oliveira, *Mobilidades transgressoras, geografias ignoradas : itinerários e emaranhamentos envolvendo territorialidades de garimpeiros no Suriname*, thèse de doctorat, São Paulo, 2013 ; CIA, *Latin America : Compendium of Boundaries and Territorial Disputes. A Research Paper*, Intelligence Report, 1995.

5 Cf. Adriana Erthal Abdenur, « South-South Cooperation in Suriname », *op. cit.*

avec son milieu régional restent assez limitées en termes de transactions commerciales ; comme le montrent les tableaux n° 1 et 2 *infra*, même s'il s'agit de valeurs enregistrées sur une année il y a là un comportement qui se répète dans le temps avec de petites modifications par rapport à ce qui apparaît sur les tableaux.

**Tableau n° 1: Principaux partenaires commerciaux du Surinam à l'importation (2012)**

Classement	Partenaires	En millions d'euros	( %)
1	États-Unis	429	23,89
2	Union européenne	398	22,16
3	Chine	162	9,02
4	Émirats arabes unis	131	7,29
5	Antigua-et-Barbuda	121	6,74
6	Pays-Bas	90	5,01
7	Japon	70	3,90
8	Brésil	52	2,90
9	Corée du Sud	24	1,34
10	Thaïlande	21	1,17
	Reste du monde	298	16,59
<b>Total des importations</b>		<b>1.796</b>	<b>100</b>

Source : Union européenne, 2013, adaptation de Khellon Quacy Roach, « Unasur & IIRSA : “ A Strategic Opportunity” for Suriname ? », *Caribbean Journal of International Relations & Diplomacy*, vol. 2, n° 1, mars 2014, p. 113-122

Si l'on prend comme point de référence les principaux partenaires du Surinam aux importations (cf. tableau n° 1 *supra*), il ressort clairement que les États-Unis avec 23,89 % et l'Union européenne à 22,16 % représentent à eux deux plus de 45 % de toutes les acquisitions à l'extérieur. Si nous ajoutons la Chine à 9,02 %, les Émirats arabes unis à 7,29 %, Antigua-et-Barbuda à 6,74 % et les Pays-Bas à 5,01 %, nous obtenons 74,11 des importations du Surinam. Il est significatif que le Brésil apparaît à peine dans cette statistique puisque les importations à partir de ce pays se montent à moins de 3 % du total.

Quant aux exportations (cf. tableau n° 2), le milieu régional n'est pas non plus significatif. L'Union européenne à 24,8 % et les États-Unis à 23,3 % représentent ici aussi les principaux partenaires du Surinam avec près de 50 % du total. Le Guyana, en l'occurrence, se distingue des autres pays de la région, mais il représente moins de 6 % des exportations.

**Tableau n° 2 : Principaux partenaires du Surinam à l'exportation**

Classement	Partenaires	En millions d'euros	( %)
1	Union européenne	240	24,74
2	États-Unis	226	23,30
3	Émirats arabes unis	104	10,72
4	Canada	90	9,28
5	Guyana	56	5,77
6	Barbades	41	4,23
7	Norvège	24	2,47
8	Trinité-et-Tobago	17	1,75
9	Chine	17	1,75
10	Jamaïque	7	0,72
	Reste du monde	148	15,26
<b>Total des exportations</b>		<b>970</b>	<b>100</b>

Source : Union européenne, 2013 ; adaptation de Khellon Quacy Roach, « Unasur & IIRSA : “ A Strategic Opportunity” for Suriname ? », *op. cit.*

Soulignons une fois encore que deux sources financières importantes ont pesé sur le bilan commercial du Surinam depuis les dernières décennies : 1) l'aide internationale des Pays-Bas jusqu'en avril 2012, date à laquelle ce dernier pays suspendit son appui financier via les fonds de développement pour l'ex-colonie ; 2) les transferts par les personnes qui avaient choisi de demeurer aux Pays-Bas après l'indépendance<sup>6</sup>.

Selon Khellon Quacy Roach, la minuscule relation commerciale du Surinam avec son milieu régional doit être perçue en tant que tendance préoccupante<sup>7</sup>. Ceci dans la mesure où à l'instar des autres économies petites et ouvertes les partenaires commerciaux y sont un facteur important qui peut agir sur la densité économique de ses activités. Par conséquent, le développement des infrastructures et l'intégration physique à travers par exemple l'initiative IIRSA offre une excellente plateforme pour avancer sur l'agenda du commerce intrarégional.

6 Cf. Rafael da Silva Oliveira, *Mobilidades transgressoras, geografias ignoradas, op. cit.*

7 « Unasur & IIRSA : “ A Strategic Opportunity” for Suriname ? », *Caribbean Journal of International Relations & Diplomacy*, vol.2, n° 1, mars 2014, p.113-122.

## QUELQUES ÉLÉMENTS DE GÉOPOLITIQUE SURINAMIENNE

Le Surinam se caractérise par une basse immunité au crime organisé<sup>8</sup> et puis comme route internationale du trafic de femmes entre l'Amérique du Sud et l'Europe. Du point de vue militaire, le stationnement permanent de troupes et d'équipements dans ce pays, comme c'est le cas au Guyana, en Colombie et aussi au Pérou et comme ce l'était auparavant en Équateur ainsi qu'en Bolivie, fournit aux États-Unis un énorme avantage stratégique pour intervenir dans n'importe quel pays sud-américain afin de défendre ses intérêts économiques et d'occuper les sources de l'Amazone<sup>9</sup>.

La démocratie surinamienne doit être consolidée et s'imposer, dès lors que l'évolution du pays après l'indépendance a été marquée par des coups d'État militaires, le fragilisant d'autant qu'il ne possède pas d'unité politique solide. Pendant les dernières décennies, on a conçu différentes stratégies territoriales touchant à la société et à l'usage du territoire de ce pays, toutes dignes d'attention, mais jusque de nos jours le pays présente des dilemmes géopolitiques mal évalués. Parce que son espace géographique accuse une conjoncture difficile tant de par ses orientations vis-à-vis du continent sud-américain que par rapport au monde.

Outre ce facteur et comme le montre la carte n° 3 *infra*, le Surinam a encore des litiges avec le Guyana en ce qui concerne la zone du fleuve Corentyne et les alentours de la ville surinamienne de Nieuw Nickerie<sup>10</sup>, ainsi que les zones maritimes sur lesquelles le Tribunal international du droit de la mer à Hambourg doit arbitrer ; tout cela complique les relations diplomatiques entre les deux pays et les ramène à des situations de coopération transfrontalière fragile. Ces contentieux encore non résolus du Surinam découlent historiquement des difficultés techniques et logistiques à parcourir la dense forêt amazonienne, surtout au XVII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, mais qui restent pour une bonne part sans solution au XX<sup>e</sup> donc après quatre siècles.

Très longtemps les contentieux territoriaux furent traités directement par les colonisateurs, mais sans que ces derniers arrivent à une entente finale sur les limites internationales<sup>11</sup>. La négociation directe sans assistance quelconque de tiers peut être

8 Cf. Argemiro Procopio, « A Amazônia Caribenha », *Revista Brasileira de Política Internacional*, vol. 50, n° 2, 2007, p. 97-117.

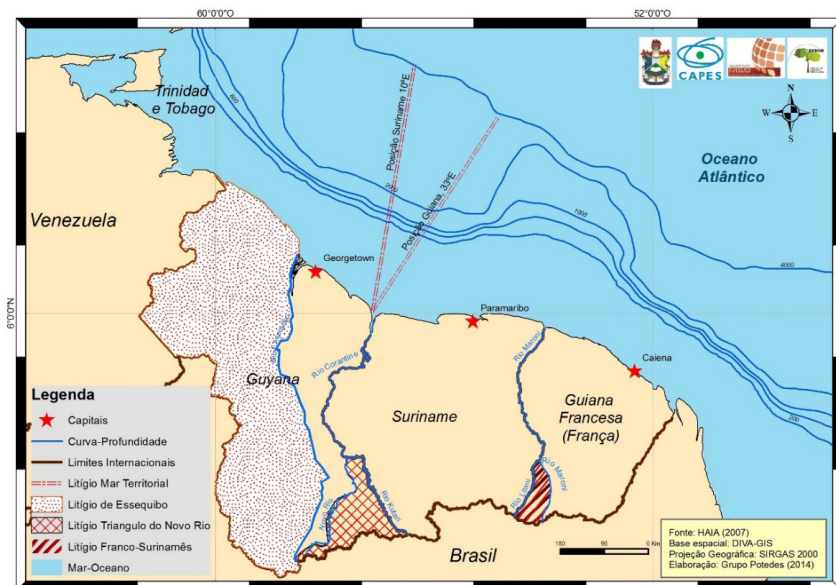
9 Cf. Luiz Alberto Moniz Bandeira, *Geopolítica e Política Exterior Estados Unidos, Brasil e América do Sul*, Brasília, FUNAG, 2009.

10 CIA, *Latin America : Compendium of Boundaries and Territorial Disputes*, op. cit. ; Thomas W. Donovan, « Suriname-Guyana Maritime And Territorial Disputes. A Legal And Historical Analysis », *Journal Transnational Law & Policy*, 2003.

11 Des auteurs comme Michael Akehurst, *A Modern Introduction to International Law*, 6<sup>e</sup> éd., New York, Routledge, 1987 et Werner Levi, *Contemporary International Law : A Concise Introduction*, 2<sup>e</sup> éd., Boulder, Westview Press, 1991, cités par Paul R. Hensel, John Tures, *International Law and The Settlement of Territorial Claims in South America, 1816-1992*, communication à la rencontre annuelle de l'American Political Science Association, Washington, D. C., 1997 : les contentieux interétatiques sont majoritairement résolus par des négociations directes entre les parties, sans assistance de tiers.

souhaitable. Les contentieux entre Guyana et Surinam ont toutefois, faute d'implication d'une tierce partie extérieure, très longtemps fragilisé l'application d'une solution mutuellement acceptable et permanente sur les zones litigieuses.

**Carte n° 3 : Revendications maritimes sur le plateau des Guyanes (jusqu'en 2014)**



Le Surinam, malgré les disputes territoriales qui restent encore latentes, cherche progressivement à s'intégrer dans le milieu régional par le biais de diverses politiques territoriales d'infrastructures qui, pour être adéquates, renforceront la fluidité internationale du commerce, ouvrant de nouvelles options économiques qui ne s'orienteront pas de manière pratiquement exclusive vers le secteur des minerais.

### **INSUFFISANCE DES POLITIQUES TERRITORIALES D'INFRASTRUCTURES ET DÉSINTÉRÊT POUR L'ENVIRONNEMENT**

Au Surinam, les infrastructures de transport continuent d'être extrêmement inadéquates. Faute d'autoroutes, une grande partie de l'intérieur continue d'être approvisionné en saison pluvieuse par le trafic fluvial et par de petits avions (atterrissant très souvent sur des pistes) en saison sèche.

Les connexions physiques internationales orientées Est-Ouest sont minimales, d'autres inexistantes comme dans le cas du Brésil au Sud. Les routes du Surinam, sur quelque 4 570 km, ne sont majoritairement pas pavées.

Il y a deux principales artères, connectant toutes deux l'Est et l'Ouest dans la partie nord où la majeure partie de la population est concentrée (cf. carte n° 1 *supra*) près de la côte caribéenne<sup>12</sup>. La route du Nord va d'Albina, à la frontière avec la Guyane française, à Nieuw Nickerie, à la frontière avec le Guyana, via Paramaribo. L'artère sud connecte Paramaribo avec Apoera via Bitagron. Ces deux routes datent des années 1960 et leur état, déjà précaire, s'est détérioré significativement avec la guérilla de 1986-1992.

Réhabiliter les axes de transport apparaît comme une priorité ; non seulement afin de garantir des améliorations pour la population locale, mais aussi pour rendre plus accessibles les régions éloignées et lancer la promotion de tout potentiel inexploré dans le pays. Dans la décennie qui précède, différents tronçons des routes ont été pavés ou rénovés, très souvent par le biais d'une combinaison d'agences bilatérales ou multilatérales. Par exemple une section de la route Est-Ouest – d'Albina en direction de Meerzorg – a été pavée par l'Agence française de développement (Afd) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID)<sup>13</sup>.

Cependant, l'extension des routes est demeurée limitée. Le pays n'a pas seulement des difficultés à aménager des connexions internationales par le biais de routes, mais à interconnecter les zones côtières avec les aires à haute densité forestière de l'intérieur<sup>14</sup>. Qui plus est, ses installations portuaires – elles aussi une composante clef de la compétitivité du pays – restent également limitées, ce qui pèse sur le commerce extérieur du pays, tant avec les voisins qu'avec d'autres régions. Le Guyana voisin est en compétition avec le Surinam en tant que porte d'entrée de la Caraïbe pour l'Amérique du Sud et, au contraire du second, ce pays possède déjà une route qui le connecte avec le Nord du Brésil. Améliorer l'état des transports et avancer sur l'intégration apparaît donc comme un facteur essentiel de compétitivité pour le Surinam<sup>15</sup>.

Or, même si diverses alternatives représentent de nouvelles opportunités de développement, il y a en l'occurrence des lacunes et une nécessité : le gouvernement du Surinam et les institutions multilatérales de la région doivent jouer un rôle plus actif

12 Cf. Adriana Erthal Abdenur, « South-South Cooperation in Suriname », *op. cit.*

13 IIRSA, *Agenda de Implementação Consensuada 2005-2010 : 31 projetos estratégicos para América do Sul. Relatório de avaliação*, 2010, <[www.iirsa.org](http://www.iirsa.org)>.

14 Cf. Pitou Van Dijk, « The IIRSA Guyana Shield Hub. The Case of Suriname », in *Towards a Strategic Assessment of IIRSA Infrastructure in South America*, 2010.

15 Cf. Adriana Erthal Abdenur, « South-South Cooperation in Suriname », *op. cit.*

dans la coordination des différentes initiatives à petite échelle en matière d'infrastructures et d'intégration qui doivent être appliquées au Surinam et aux alentours<sup>16</sup>. D'autant que même si les infrastructures de transport sont pour le Surinam et ses voisins une préoccupation centrale, les relations entre ces derniers sont activées par plusieurs paramètres, dont la politique sécuritaire où l'importance stratégique du pays sur les terrains de la coopération internationale se reflète.

Dans le cadre de l'IIRSA qui vise à localiser des projets d'investissement et de rénovation stratégiques pour renforcer l'intégration de l'Amérique du Sud, le potentiel du Surinam doit être appréhendé dans le contexte plus large de la diversité économique et géographique des Guyanes et, plus généralement, de la région amazonienne. À l'intérieur de l'IIRSA on donne priorité à l'interconnexion des pays qui longent la côte caribéenne comme la Guyane française qui est un département ultramarin de la France. Afin de contribuer à garantir la qualité et le potentiel d'intégration des initiatives, il faut également s'employer à revitaliser les routes pour se mettre en conformité avec les normes établies par l'IIRSA<sup>17</sup>.

Du point de vue des connexions physiques régionales, deux routes vont relier le Surinam à ses voisins du Guyana, de Guyane française et du Brésil. La première route, c'est le projet de pavement de la Carretera Georgetown-Albina-Macapá-Oyapock, inaugurée en 1960. La zone est peuplée d'une majorité d'autochtones qui vivent principalement d'une agriculture potentialisée par des sols fertiles ; elle s'élargit sur le plan ethnique à la frontière du Guyana avec la communauté des Hindoustanis. La seconde route en projet d'Apoera à Nieuw Nickerie parcourt une zone de forêts et s'accompagne donc d'un potentiel considérable d'industrie du bois et d'écotourisme.

Malgré les bénéfices possibles de ces aménagements de routes et de ponts pour l'économie du Surinam, on constate une absence de prospective quant aux implications sociales et écologiques de ces investissements susceptibles de provoquer une destruction environnementale irréversible, en particulier dans le contexte des changements climatiques, de même qu'une perte de moyens de subsistance singulièrement pour les habitants de l'intérieur ; ces problèmes qui restent encore en marge des réunions et des négociations doivent faire l'objet de discussions. Ainsi, il est absolument nécessaire que le Surinam et tous les autres pays d'Amérique latine se protègent contre les impacts négatifs potentiels que peuvent entraîner l'aménagement et la réhabilitation des routes, y compris la destruction de l'écosystème, les possibles conséquences culturelles et socioéconomiques pour les habitants de l'intérieur, les activités criminelles entre autres.

---

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

## CONCLUSION

Dans sa recherche d'un développement durable et d'un processus d'intégration physique, le Surinam est encore à la croisée des chemins. Il y a diverses opportunités qui peuvent contribuer à une réduction de son isolement régional aussi bien physique qu'économique. Demeurent cependant les litiges encore irrésolus aux frontières. De même que le renforcement des relations transfrontalières par les ouvrages d'ingénierie ne s'accompagne pas d'une préoccupation quant aux impacts sociaux et environnementaux. En outre, l'action des multinationales dans l'exploration des ressources naturelles, que ce soit sur terre ou en mer, requièrent l'attention. Tous ces facteurs sont en effet susceptibles de peser, directement ou indirectement, sur la géopolitique sud-américaine.

//TRADUIT DU PORTUGAIS PAR JULIEN HAUTEFORT